



## Randonnée Sportive Rochers de Belles Ombres

Mercredi 3 mai 2023  
(Date de repli en cas de mauvais temps : 5 mai 2023)

Nous vous proposons une randonnée sportive dans le Massif de la Chartreuse : **les Rochers de Belles Ombres (1 843 m)**. Ce sommet, peu fréquenté, offre une très belle vue en dominant Pontcharra et la vallée du Grésivaudan de plus de 1500m.



Randonnée de 16 kms, pour un dénivelé total de 1 040 m. Difficultés particulières hormis la distance et le dénivelé : une première partie (400m D+) sur un bon chemin mais une pente très soutenue, quelques passages nécessitent d'être prudent (traversées de lapiaz). Vue sur le Mont Blanc et belles bornes frontières sur le chemin.

Vous pouvez voir la course sur :

<https://www.altituderando.com/Rochers-de-Belles-Ombres-1843m-par-les-Varvats-St-Pierre-d-Entremont>

**Accès au départ** : Autoroute **A43 direction Chambéry**, sortie 10 Pont de Beauvoisin. D82N direction Parc de la Chartreuse. D1006 Les Echelles. Traverser Entre Deux Guiers. D520C direction Saint Pierre d'Entremont. A St Pierre, prendre à gauche D512, puis à droite D45C direction Cirque de St Même. Puis prendre à gauche et suivre les Varvat jusqu'au bout. Le départ s'effectue depuis le parking du hameau des Varvats sur la commune de St Pierre d'Entremont (Alt 1042m).

**Encadrement** : Claude et Chantal GUEDAT

**Rendez-vous** : à 6h50 sur le parking du CLB pour un départ à 7h00 précises. **Organisation du co-voiturage sur place**. Trajet : 120 kms/1h50 hors bouchons – Prix par voiture : 100 €

**Equipement** : bonnes chaussures de marche, bâtons, coupe-vent, gourde, pique-nique.

**Renseignements** : Pierre Deveza - tel : 06 07 42 04 51 - pdev@outlook.fr  
Claude Guédât - tel : 06 08 48 60 24 - claude.guedat@orange.fr

La randonnée pouvant être annulée au dernier moment pour cause de mauvaises conditions météo **merci de vous inscrire directement par mail** ou par téléphone auprès de Pierre Deveza en précisant les noms des personnes qui vous accompagnent et votre numéro de portable.

*Pour exercer l'activité vous devez avoir souscrit une assurance personnelle et respecter les consignes données au groupe.*

Nous vous informons que les photos prises au cours de la sortie peuvent être diffusées sur notre site internet <http://saintdidierloisirs.fr>